

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCES-VERBAL – SEANCE DU 20 JUIN 2025

Le vendredi 20 juin 2025 à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LACROPTE, dûment convoqués le 17 juin 2025, se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Mme FAURE Claudine, Maire.

Présents :

C. FAURE , G.BASHFORD, F. RAMINE, M.J LANCE, T. DUFRAIX , M.CHEVREUX, JM.CHINOUILH, D. PRIVAT,
C. LANDREVIE, R. LESTANG, A. MONTAURIOL, F. LADEUIL, S. VIDOTTO

Absents et excusés : FAURE Isabelle (procuration CHEVREUX Maria) – BERNARD Jean-Luc (procuration BASHFORD Guy)

Présents : 13

Absents : 2

Quorum atteint

La séance est ouverte à 18 heures 30, Rémy LESTANG a été élu secrétaire de séance.

* * * * *

ORDRE DU JOUR

- **Renouvellement adhésion médecine préventive du CGD**
- **Décision modificative subvention Amélia**
- **Décision modificative non-valeur facture cantine**
- **Transfert de compétences GEMAPI**
- **Point sur les travaux (mairie – boulangerie)**
- **Point sur travaux de voirie**
- **Questions diverses**

Renouvellement adhésion médecine préventive du CGD

Mme le Maire fait part au conseil municipal du renouvellement de l'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du CDG pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2027. Dossier renouvelé à l'unanimité.

Décision modificative subventions Amélia

Mme le Maire fait part au conseil municipal qu'il y a lieu de voter un crédit supplémentaire pour les subventions Amélia. Décision délibérée à l'unanimité.

Décision modificative non-valeur facture cantine

Mme le Maire fait part au conseil municipal qu'un montant de 3.40 € correspondant à une facture de cantine datant de nombreuses années n'a jamais été réglé par la famille. Afin de régulariser cette somme, il y a lieu de valider cette écriture comptable par une délibération. Décision validée à l'unanimité.

Transfert de compétences GEMAPI

Mme le Maire donne lecture au conseil municipal de la délibération communautaire du Grand Périgueux en date du 22 mai 2025 par laquelle celui-ci souhaite modifier ses statuts afin d'y intégrer, la compétence « animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des

milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique ». Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette modification.

Point sur les travaux (mairie – boulangerie)

Les travaux d'extension de la mairie sont terminés et la réception faite.
Pour le projet de la boulangerie, le début des travaux est fixé courant août.

Point sur travaux de voirie

Le responsable de la voirie fait part au conseil municipal que les travaux commencent fin de semaine 26.

Séance levée à 20 heures 30.